

UNIA essaie de se mêler de décisions d'entreprise et met en danger le site de Reconvilier par ses recommandations de vente

Dans sa conférence de presse du 30 mars 2006, le syndicat UNIA a de nouveau de manière incompréhensible fait pression sur la direction de Swissmetal pour qu'elle vende l'usine de Reconvilier. Après discussion avec les acheteurs potentiels, le Conseil d'administration de Swissmetal est clairement arrivé à la conclusion qu'aucune base n'avait pu être trouvée permettant la poursuite des négociations. Le Conseil d'administration a pris cette décision au final en tant que représentant légal des propriétaires de Swissmetal. Il n'est pas du devoir d'un syndicat de juger la séparation ou la vente de parties d'entreprise. Si l'indépendance du site devait être un échec, alors l'Unia ne pourrait pas non plus endosser la responsabilité pour le préjudice économique et les pertes d'emplois engendrées. Pendant qu'Unia essaie de se mêler d'affaires qui sont sous la responsabilité profonde de la direction de l'entreprise, elle met en jeu de manière irréfléchie quelques 200 emplois. La grève illégale soutenue par Unia a déjà fait assez de victimes.

Lors de sa séance du 29 mars 2006, le Conseil d'administration de Swissmetal a renforcé sa volonté de vouloir garder le site de Reconvilier et de conserver les quelques 200 postes de travail restants. Il endosse ainsi la responsabilité d'entreprise pour un avenir de Reconvilier. Mais en même temps, le Conseil rappelle que cet avenir se fera dans le cadre du groupe Swissmetal.

Le Conseil d'administration appelle toutes les parties concernées à saisir la chance de la médiation pour permettre de conserver les emplois de Reconvilier.

Source : www.swissmetal.ch